

Corps du GEMRC
Ex BLUEBELL 23
Le avril 2023

Références : A. [Page intranet du GEMRC \(Accueil\)](#) D. <https://rcemecorpsgemrc.ca/fr/evenements/bluebell/>
B. [Site Web du GEMRC \(Accueil\)](#)
C. [DRCEME Award Call Letter 27 Feb 23](#)

Liste de distribution
Représentants régionaux du GEMRC
État-major du Corps du GEMRC

1. CONTEXTE

Généralités

La dispersion des membres du GEMRC pose des problèmes particuliers en ce qui a trait à l'application uniforme des politiques et des pratiques du Système de gestion de l'équipement terrestre (SGET) à l'appui des opérations au Canada et à l'étranger. L'exercice (Ex) BLUEBELL améliore grandement l'uniformisation grâce à l'échange d'idées issues des trois éléments de la FAC et de la famille holistique du SGET afin de favoriser l'efficacité de ce dernier.

2. MISSION

Le Corps du GEMRC organisera un Ex BLUEBELL 2023 décentralisé et hybride du 9 mai au 29 juin 2023 à l'intention des membres du GEMRC employés dans tout le Canada afin de fournir des directives opérationnelles et des mises à jour techniques.

3. EXÉCUTION

a. Concept des opérations

- (1) Intention. L'objectif est de présenter des mises à jour techniques et de prodiguer des conseils opérationnels qui sont pertinents, opportuns et synchronisés à tous les membres du Corps. Communiquer également avec le personnel du GEMRC des unités de la Réserve de l'Armée et les équipes de dépannage, ainsi qu'avec les retraités en vue de créer un réseau bien informé dans toute la famille du Corps.
- (2) Schéma de manœuvre :
 - (a) Phase 1 : Planification et préparation. (Maintenant – 9 mai 2023) Cette phase comprend la réservation du lieu et des déplacements, la finalisation de l'ordre du jour, la préparation des présentations, ainsi que la préparation et la distribution des notes d'information sur l'équipement et le SGET;
 - (b) Phase 2 : Exécution. (10 mai – 29 juin 2023) Les activités régionales décentralisées seront effectuées physiquement dans la mesure du possible.
 - (c) Phase 3 : RAA. (30 juin 2023 – 28 juillet 2023) Les commentaires et les rapports après action seront regroupés et envoyés au BPR de l'activité.
- (3) Effort principal. Soutenir l'évolution positive de la culture du SGET et du GEMRC.
- (4) État final. L'état final sera atteint lorsque tous les membres du GEMRC auront accès aux renseignements dont ils ont besoin pour comprendre la direction prise par le Corps du GEMRC.

b. Articulation et tâches

- (1) Secrétariat du Corps :
 - (a) Regrouper les notes d'information sur le SGET et l'équipement de l'Ex BB 23 (PowerPoint) et les publier.
 - (b) Publier les instructions de ralliement aux activités virtuelles.
 - (c) Coordonner les déplacements du DGEMRC, du SM Corps et des autres personnes qui l'accompagnent; et
 - (d) Recueillir et regrouper les commentaires.
- (2) Représentants principaux régionaux :
 - (a) Présenter les mises en nomination pour la Médaille d'excellence du GEMRC au moins 10 jours ouvrables avant la visite locale effectuée dans le cadre de l'Ex BB 23 (réf. B);
 - (b) Fournir les noms des BPR régionaux de l'Ex BB à l'OEM GEMRC APTL 28 avril 2023;
 - (c) Préparer et distribuer les instructions régionales de l'Ex BB, en invitant les membres de la Réserve locale du GEMRC;
 - (d) Si les activités locales de l'Ex BB sont diffusées sur MS Teams ou par un autre moyen virtuel, informer l'état-major du Corps à l'adresse DND.GEMRC-GEMRC.MDN@forces.gc.ca.
 - (e) Inviter les membres du Corps à examiner les présentations figurant à la référence D, en utilisant le mot de passe [REDACTED]. Les présentations seront accessibles après le 9 mai 2023.

4. SERVICE ET SOUTIEN

a. Instruction de coordination

- (1) Calendrier :
 - (a) 9 mai 2023. Présentations accessibles à la référence D.
 - (b) 11 mai 2023. Visite dans la RCN dans le cadre de l'Ex BB;
 - (c) 17 mai 2023. Visite à Petawawa dans le cadre de l'Ex BB;
 - (a) 23 mai 2023. Présentations à la réserve virtuelle dans le cadre de l'Ex BB;
 - (b) 25 mai 2023. Visite à la BFC Borden dans le cadre de l'Ex BB;
 - (c) 30 mai au 1 Juin 2023. Visite à Halifax, Greenwood, et Gagetown dans le cadre de l'Ex BB;
 - (d) 7-8 juin 2023. Visite à Montréal et Valcartier dans le cadre de l'Ex BB; et
 - (e) 26-29 juin 2023. Visite à Shilo, Winnipeg, Wainwright, et Edmonton dans le cadre de l'Ex BB.
- (2) Présentateurs. Les conférenciers qui se déplaceront incluent le DGEMRC, le SM Corps, et d'autres membres de l'état-major du Corps, le cas échéant.
- (3) Exigences relatives à la préparation de l'Ex BB 23. Annexe A.

5. COMD ET TRANSMISSIONS

- a. Activités virtuelles. L'état-major du Corps diffusera les instructions de ralliement pour les activités virtuelles nationales.
 - b. Personne-ressource de l'Ex BB 23. Capt Chris McDonald, Christopher.McDonald2@forces.gc.ca
- Col Gauthier
DGEMRC
- Annexe A – Instructions régionales de l'Ex BB 23

CAN SANS CLASSIFICATION

Annexe A
Ex BLUEBELL 23
Le avr 2023

INSTRUCTIONS RÉGIONALES DE L'EX BB 23

1. Généralités. Le succès des visites régionales effectuées pendant l'Ex BB dépend de la définition claire des tâches entre le Corps du GEMRC et les régions respectives. Le Corps du GEMRC est chargé de confirmer les dates du calendrier et d'effectuer toutes les tâches administratives liées aux déplacements des dirigeants du Corps. Les régions doivent s'assurer qu'un espace approprié est disponible, inviter les membres locaux du GEMRC à participer, établir un calendrier pour les activités locales et coordonner toute autre activité connexe.
2. Présentateurs de l'état-major du Corps. Le DGEMRC, le SM du Corps et d'autres membres de l'état-major du Corps feront partie des présentateurs, selon leur disponibilité. Le Corps du GEMRC est chargé des préparatifs des déplacements et des coûts connexes.
3. Activités virtuelles :
 - a. Les informations de connexion et les instructions seront distribués par le secrétariat du Corps pour l'activité de la réserve;
 - b. Si les activités régionales comportent un volet virtuel, l'OEM GEMRC doit en être informé et recevoir des instructions de ralliement.
4. Médaille d'excellence du GEMRC. Les mises en nomination pour le Médaille d'excellence du GEMRC doivent être présentées au moins 10 jours ouvrables avant la visite locale effectuée dans le cadre de l'Ex BB 23. Les médailles seront remises aux récipiendaires dans chaque région respective de l'Ex BB. Si un membre ne peut être présent pour recevoir son médaille, l'OPI local doit en informer l'état-major du Corps au moins 5 jours ouvrables avant l'activité. Dans un tel cas, le secrétariat du Corps et le représentant régional principal conviendront d'une autre méthode de remise du médaille.
5. Remise des prix du DGEMRC au niveau régional et national. Les prix seront remis dans chaque région respective de l'Ex BB. Si un militaire ne peut être présent pour recevoir son médaille, l'OPI local doit en informer l'état-major du Corps au moins 5 jours ouvrables avant l'activité. Dans un tel cas, le secrétariat du Corps et le représentant régional principal conviendront d'une autre méthode de remise du médaille.
6. Activités complémentaires. Pour maximiser la participation et réduire le temps d'inactivité des unités, nous encourageons les régions à organiser des activités supplémentaires comme les dîners régimentaires ou des activités dans le cadre de la journée du GEMRC autour des BLUEBELLS régionaux. Les détails entourant la coordination de ces activités doivent faire partie des instructions régionales de l'Ex BB. L'OEM GEMRC doit être informé des activités locales.
7. Évènement. Les régions sont responsables de la réservation de tous les sites. Le lieu principal doit permettre de faire des présentations PowerPoint et MS Teams devant un large public. Le Corps fournira virtuellement certains des sujets techniques via MS Teams.
8. Tenue vestimentaire. La région hôte doit déterminer la tenue vestimentaire à adopter lors de l'activité. Dans la mesure du possible, la tenue de combat est à privilégier pour les dirigeants du corps, les présentateurs et les récipiendaires. Les régions doivent confirmer la tenue vestimentaire auprès de l'OEM GEMRC au moins 10 jours avant l'activité.
9. Invités locaux. La présence d'invités locaux doit être communiquée au secrétariat du Corps avant l'activité.
10. Photos. Les photos sont un excellent moyen de partager et de développer l'Esprit de Corps avec toute la communauté du GEMRC. Les photos soumises seront utilisées sur les médias sociaux du GEMRC. Les BPR de chaque

A - 1/2

CAN SANS CLASSIFICATION

CAN SANS CLASSIFICATION

région doivent contacter le Secrétariat pour obtenir des instructions sur le téléchargement sur « Smugmug ».

11. Ordre du jour. Les régions sont responsables de la préparation des instructions locales en incluant notamment les heures de présentation ci-dessous. Les changements doivent être discutés avec l'OEM GEMRC.

Ordre du jour régional – Heures de présentation		
Start*	Duration	Topic
8 h 45	0 h 10	Intro/Admin/Points sur la S/S (présentation de la région hôte)
8 h 55	0 h 20	Mise à jour régionale (présentation du représentant régional)
9 h 15	0 h 15	
9 h 30	0 h 10	Remise de prix (tables et photographe fournis par la région hôte)
9 h 40	0 h 30	Exposé/compte rendu du DGEMRC/SM Corps
10 h 10	0 h 15	Sujet technique 1
10 h 25	0 h 15	Sujet technique 2
10 h 40	0 h 15	Pause-café
10 h 55	0 h 15	Sujet technique 3
11 h 10	0 h 15	Sujet technique 4 (optionnel)
11 h 25	0 h 45	Questions/discussion ouverte (combinée)
12 h 10	1 h 15	Dîner/activité sociale. Officiers avec le DGEMRC – s/off supp avec le SM Corps (réservations appropriées faites par la région hôte)
13 h 25	TOTAL 4 h 40	Transition vers d'autres activités

* Les régions sont invitées à modifier l'heure de début en collaboration avec l'OEM GEMRC, selon le cas échéant.

12. Rétroaction. La rétroaction est essentielle pour assurer l'amélioration des exercices subséquents. Chaque région doit faire parvenir ses commentaires à l'OEM GEMRC par courriel, en style télégraphique, APTL 15 juillet 2023.

13. Questions et réponses. Les régions prendront en note toutes les questions auxquelles les présentateurs n'ont pas entièrement répondu et les transmettront à l'OEM GEMRC. Cela permettra au Corps de fournir une réponse écrite après avoir effectué des recherches approfondies sur ces questions.